



## CAUX PALACE - CONDITIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les conditions générales en vigueur pour votre séjour au Caux Palace, géré par Initiatives et Changement Suisse, également connu sous le nom de CAUX - Initiatives et Changement. En utilisant notre site web et en réservant nos services, vous acceptez ce qui suit :

### Politique de réservation

Les réservations et les demandes d'information doivent être faites par email ([info@cauxpalace.ch](mailto:info@cauxpalace.ch)) ou par le biais du [formulaire de contact](#) sur notre site web. Pour plus d'informations, vous pouvez également nous contacter par téléphone : +41 (0)21 962 91 11

### Conclusion du contrat

Le contrat entre CAUX - Initiatives et Changement et l'organisateur de l'événement sera considéré comme finalisé à la réception de l'offre signée, dans le délai spécifié. Le contrat comprendra les détails de l'événement, y compris la date, l'heure, la durée, le nombre minimum de participant-e-s et tout service supplémentaire demandé.

### Paiement et dépôt

Veillez vous référer aux conditions de paiement indiquées dans le contrat que vous avez signé. En fonction de la nature de votre contrat, nous vous demanderons de verser un acompte pour garantir la réservation de votre événement et de votre hébergement. Ce montant doit être payé dans le délai indiqué dans notre offre.

Veillez noter que nous acceptons les paiements par virement bancaire et par carte de crédit, mais que les paiements en espèces sont soumis à d'autres accords spéciaux. Les délais de paiement pour les événements et les réservations de salles sont précisés dans le contrat. Si le paiement n'est pas effectué dans les délais impartis, le contrat peut être annulé par CAUX - Initiatives et Changement. Des frais d'annulation peuvent être facturés selon les termes du contrat.



## Règlement final

Le solde de l'ensemble du séjour ou de l'événement est payable le jour du départ ou à la fin de l'événement, sauf accord écrit contraire. Veuillez noter que le paiement final du montant restant doit être effectué en une seule transaction, à moins qu'un accord supplémentaire n'ait été conclu.

## Modifications et politique d'annulation

CAUX - Initiatives et Changement a mis en place une politique d'annulation qui s'applique à toutes les réservations. Cette politique est décrite dans le contrat et détaille la période d'annulation gratuite et les frais d'annulation applicables.

## Période d'annulation gratuite

En fonction de la durée de l'événement et du nombre de participant-e-s, une période d'annulation gratuite et spécifiée dans le contrat peut être applicable. Si l'annulation est effectuée pendant cette période, aucun frais d'annulation ne sera facturé. Veuillez-vous référer à votre contrat pour connaître les conditions spécifiques.

## Frais d'annulation

Si une annulation est faite en dehors de la période où l'annulation est gratuite, des frais peuvent être appliqués. Les frais occasionnés par l'annulation varient en fonction du moment de l'annulation et seront clairement définis dans le contrat.

## Modifications des réservations

Les modifications de réservation sont soumises à disponibilité et peuvent faire l'objet de frais supplémentaires. Toute modification doit être faite par écrit à [info@cauxpalace.ch](mailto:info@cauxpalace.ch) et confirmée par nos services.

## Arrivée tardive et départ anticipé

Nous demandons aux participant-e-s de nous communiquer les dates et heures d'arrivée et de départ exactes. Veuillez noter qu'en cas d'arrivée tardive, que ce soit en raison de perturbations dans les transports publics ou privés ou pour des raisons personnelles, le prix total de l'événement et de l'hébergement sera facturé. De même, si une personne doit partir avant la fin de la période de réservation, le montant total sera dû, s'agissant dans ce cas d'une annulation de dernière minute.

## Building trust across the world's divides



## Arrivée et départ

Les chambres des participant-e-s seront prêtes et disponibles pour l'enregistrement à partir de 16 heures le jour de l'arrivée. Les chambres devront être libérées avant 10 heures le jour du départ. Pour les participant-e-s arrivant plus tôt, il sera possible de déposer les bagages dans un espace réservé à cet effet. Il s'agit de notre règle générale, mais notre personnel fera de son mieux pour s'assurer que votre chambre soit prête à votre arrivée. En fonction de la disponibilité et de la période, nous nous efforçons d'être flexibles sur les heures d'arrivée et de départ. Les personnes arrivant après 20 heures sont priées d'en informer nos services à l'avance.

## Taxe de séjour

Une taxe de séjour doit être payée pour la durée du séjour. Le montant de la taxe de séjour est de 5 CHF par adulte et par nuit et gratuite pour les enfants de moins de 15 ans. Cette taxe de séjour vous permet de recevoir une carte touristique Riviera au moment de l'enregistrement. Cette carte vous permettra de bénéficier de certaines réductions sur des activités mais aussi de la gratuité des transports en train aller-retour entre Caux et Montreux.

## Réclamations

Si un hôte souhaite formuler une plainte, il ou elle est prié-e d'en informer immédiatement nos services d'accueil, afin que les problèmes, les défauts ou les erreurs puissent être résolus le plus rapidement possible.

## Protection des données et politique de confidentialité

Nous respectons votre vie privée et protégeons vos informations personnelles. Nous ne partagerons pas vos informations personnelles avec des tiers sans votre consentement. Pour plus de détails sur notre politique de protection des données personnelles, veuillez [cliquer ici](#).

## Code de conduite

Nous demandons à l'ensemble de nos hôtes d'adhérer à notre code de conduite, qui inclut le respect des autres visiteurs et visiteuses, du personnel et de la propriété. Veuillez noter que tout comportement perturbateur ou nuisible à autrui pourra entraîner la résiliation de votre séjour, sans possibilité de remboursement.

## Building trust across the world's divides



### Propriété intellectuelle

CAUX-Initiatives et Changement ou ses concédants détiennent tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à ses sites web et à ses services, y compris, mais sans s'y limiter, les marques déposées, les droits d'auteur, les logos, les textes, les vidéos et les images. Il est interdit de reproduire, distribuer ou utiliser notre contenu sans notre accord écrit préalable.

### Force Majeure

Nous ne sommes pas responsables de tout manquement à nos obligations au titre des présentes conditions générales si ce manquement est dû à des événements indépendants de notre volonté, y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les actes de terrorisme, les guerres ou actions gouvernementales.

### Modifications des conditions générales

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Toute modification sera publiée sur notre site web et s'appliquera à toutes les réservations effectuées après la date d'entrée en vigueur de la modification.

### Espace commun

Pendant l'année, le Caux Palace partage une partie de son bâtiment avec une école hôtelière (sauf de mi-juin à fin août). Nous attendons donc de tous nos hôtes et participant-e-s qu'ils et elles fassent preuve d'ouverture et de respect à l'égard des étudiant-e-s, du corps enseignant et du personnel de l'école pendant leur séjour.

### Un environnement inclusif

Le Caux Palace s'engage à créer un espace sûr et un environnement accueillant pour tou-te-s les hôtes et participant-e-s, sans distinction de race, d'appartenance ethnique, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de religion ou de toute autre caractéristique. Nous attendons de tous et toutes le respect des différences de chacun-e et l'absence de tout comportement ou discours discriminatoire.

### Efforts de conservation

### Building trust across the world's divides

Le Caux Palace est un bâtiment historique qui a été préservé et entretenu pendant plus d'un siècle. Nous demandons à chacun-e de respecter le bâtiment et son histoire au cours de son séjour.

Initiatives et Changement Suisse s'engage à préserver le caractère historique du bâtiment tout en fournissant des équipements modernes à ses hôtes et participant-e-s. Nous demandons à chacun-e de nous aider dans nos efforts de préservation en s'abstenant de tout comportement ou action qui pourrait endommager le bâtiment ou ses environs.

## Pratiques durables

CAUX- Initiatives et Changement s'engage à adopter des pratiques durables qui minimisent notre impact sur l'environnement. Nous demandons à l'avance à chaque hôte et participant-e de nous aider dans nos efforts en économisant l'énergie, en réduisant les déchets et en utilisant nos installations de manière responsable.

***Veillez noter qu'en cas de questions juridiques, c'est la version anglaise qui s'applique.***